



Commune de
PERROY

Communications municipales

Horaires de fin d'année

Administration communale

Les bureaux de l'administration seront fermés

**du mercredi 24 décembre 2025 à 11h00 jusqu'au
lundi 5 janvier 2026 à 07h30**



Déchetterie intercommunale de Féchy

Mercredi 24 décembre 2025 : 14h00-**17h00**

Mercredi 31 décembre : 14h00-**17h00**

Enlèvement des ordures ménagères

Village et bord du lac : les mercredis dès 07h00 (pas de changement)

Perrailles et Malessert : les mardis dès 07h00 (pas de changement)

Enlèvement des sapins de Noël

La possibilité vous est donnée de déposer votre sapin de Noël en bord de route le **mardi 6 janvier 2026 avant 08h00**. Le personnel de la voirie se chargera de le débarrasser.



Quelques rappels pratiques :



Chenilles processionnaires du pin

En application de l'arrêté du 7 décembre 2005 du Conseil d'Etat, les **propriétaires, usufruitiers, fermiers ou locataires, doivent avoir éliminé les nids de chenilles processionnaires du pin dès leur apparition, mais au plus tard avant la *fin février de chaque année*, par ablation et incinération.**

La négligence d'un propriétaire peut rendre vaine l'action préventive de tous les voisins : **la destruction de ces nids est donc autant un acte de solidarité que de protection de la nature.**

Si cette mesure d'élimination n'est pas exécutée, la Municipalité se réserve le droit d'intervenir aux frais des propriétaires. D'autre part, les infractions aux dispositions de l'arrêté sont poursuivies et passibles d'une amende sans préjuger des mesures à prendre.



Déneigement – Arbres et haies

Les débordements de branches ou de haies sur les trottoirs doivent toujours être évités et plus particulièrement en cas de neige afin **d'en permettre le déneigement.**



Merci !



Perron le 21 novembre 2021

À tous les habitants de Perron

Les enfants de l'école
La Jeunesse
La Municipalité

invitent toute la population
à la fête de Noël de Perron
le mercredi 17 décembre 2025

Programme

- 18h30 Chants, poésies et message du Pasteur à l'église
- 19h15 Départ de l'église du cortège de lanternes des élèves
- 19h20 Arrivée à la Grande Halle où vous seront proposés
 - * une bonne soupe aux légumes, faite par les enfants
 - * un petit vin chaud servi et offert par la Jeunesse.
 - * le verre de l'Amitié offert par la Municipalité

Au plaisir de vous voir nombreux ▼
★

***Le personnel communal et la
Municipalité vous souhaitent
de très belles fêtes de fin
d'année et vous présentent
leurs meilleurs vœux pour
2026.***

